

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC SELECT FLEXIBLE

Part A: Code ISIN : FR0007036926

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP a pour objectif d'offrir, sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une gestion flexible sur les marchés actions et taux. A titre indicatif, l'exposition sur les marchés actions se situe entre 20% et 80% de l'actif et l'exposition sur les marchés de taux entre 0% et 80% de l'actif. Le FCP est exposé sur les marchés développés avec un biais euro, ainsi que sur les marchés émergents.
- ▶ Le FCP est géré activement sans référence à un indicateur de référence.
- ▶ La stratégie d'investissement est discrétionnaire et repose sur un processus de gestion du portefeuille organisée autour de 3 piliers :
 - une allocation stratégique d'actifs à moyen/long terme en fonction du degré de conviction du gérant (classes d'actifs, zones géographiques, secteurs.),
 - une allocation tactique issue des convictions à court terme du gérant qui s'efforcera de tirer parti des éventuelles opportunités du marché,
 - une sélection d'OPC et de gérants susceptibles, selon nous, de générer de la performance dans la durée.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

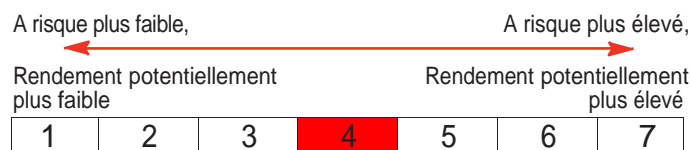
- ▶ Le FCP est investi jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC avec les bornes d'allocation suivantes :
 - OPC actions : entre 20% minimum et 80% de l'actif du FCP, investis sur tous secteurs, toutes zones géographiques et toutes capitalisations.
 - OPC de produits de taux : jusqu'à 80% de l'actif du FCP, sans minimum prédéfini, répartis entre titres d'états et titres d'entreprises, européens ou internationaux, de type « Investment grade » ou « haut rendement » (« high yield », titres plus risqués en raison de leur faible notation) ou jugés équivalents par la Société de Gestion (jusqu'à 30% de l'actif du FCP), dette émergente (sans limite

prédéfinie), ainsi que des convertibles.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

- ▶ Le FCP peut également investir jusqu'à 20% de son actif dans des OPC ayant un profil diversifié et/ou flexible dans le cadre de stratégies dites « absolute return ».
- ▶ Le FCP peut également avoir recours à des OPC indiciels ou trackers (OPCVM ou FIA de droit français ou européen sans limite prédéfinie), ainsi que des OPC indiciels et/ou trackers de droit étranger dans la limite de 10% maximum de l'actif.
- ▶ Le FCP peut supporter un risque de change jusqu'à 75% de son actif.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (contrats de swaps, futures, options ou change à terme) à des fins de couverture et/ou d'exposition du risque actions, du risque de taux, et/ou du risque de change.
- ▶ Les sommes distribuables de la part A sont intégralement capitalisées.
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12h et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu). Les règlements afférents aux demandes de souscriptions sont effectués le 2^{ème} jour ouvré (J+2) suivant la date d'établissement de la valeur liquidative. Les règlements afférents aux demandes de rachat sont effectués le 2^{ème} jour ouvré (J+2) suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires.

Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur, peuvent également avoir un impact sur la valeur liquidative de l'OPCVM:

- ▶ Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur.
- ▶ Risque associé aux contrats financiers : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé.

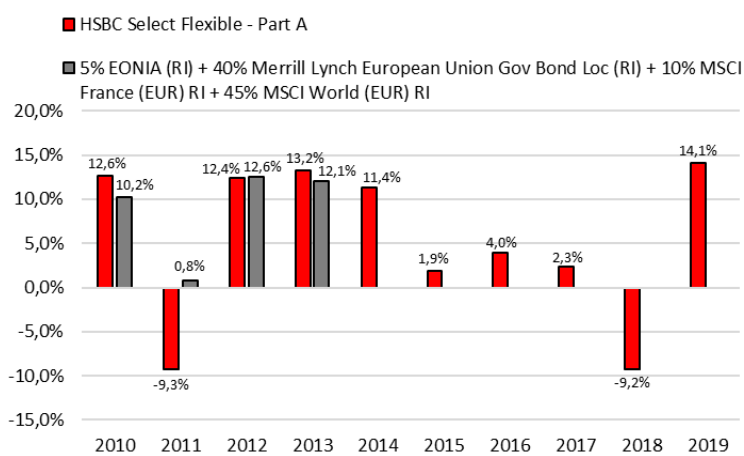
Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.46%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- ▶ Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



La flèche ci-dessus correspond à la période pendant laquelle l'indicateur de référence était différent. Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis pour des frais sauf droits d'entrée et de sortie éventuels
- ▶ L'OPCVM a été créé le 7 janvier 2009.
- ▶ La part A a été créée le 7 janvier 2009.
- ▶ A compter du 25 septembre 2014, l'indicateur de référence est supprimé.
- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances passées ont été calculées en euro.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : CACEIS Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de HSBC Global Asset Management au par mail : hsbc.client.servicesam@hsbc.fr
- ▶ Les documents d'information sont également disponibles en anglais.
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- ▶ Fiscalité : Part de capitalisation.
- ▶ Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion ou par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
 - HSBC Select Flexible - part H (Code ISIN : FR0011883347)
 - HSBC Select Flexible - part R (Code ISIN : FR0013269875)
 - HSBC Select Flexible - part B (Code ISIN : FR0013313996)
 - HSBC Select Flexible - part IT (Code ISIN : FR0013234911)
- ▶ La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs.
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.